

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Opérations régionales			
<i>Évaluation du Programme de logement dans les réserves d'AINC</i>			
DATE D'APPROBATION : 22-02-2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>Il est recommandé que, en collaboration avec les Premières Nations et avec la participation active de la SCHL et des autres intervenants clés, AADNC :</p> <p>1. Prépare un énoncé de politique qui s'appuie sur la Politique de 1996 et sur d'autres initiatives de logement dans les réserves. L'énoncé de politique devrait présenter des objectifs clairs, et être d'application assez souple pour répondre aux différents types de besoins dans les collectivités des Premières Nations.</p>	<p>Nous sommes d'accord avec la recommandation.</p>	T2 : 2011-2012	<p>État : En cours Mise à jour/Justification En date du 31 décembre 2012</p> <p>Le Comité national de liaison en matière de logement des Premières Nations, composé de représentants de l'APN, de la SCHL, de Santé Canada et d'AADNC, a rédigé une ébauche des définitions des rôles et des responsabilités de chaque entité. En outre, les membres du Comité sont en voie d'énoncer les priorités en matière de logement dans les réserves aux fins d'intervention conjointe.</p> <p>SVE : DOSSIER CLOS – Mise en œuvre terminée Des structures sont en place et les mécanismes pour clarifier davantage les rôles et les responsabilités, fonctionnent.</p> <p>État : Dossier clos Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2012 : conformément à la mise à jour du 30 septembre 2011, la fermeture de ce dossier a été recommandée. SVE : DOSSIER CLOS</p> <p>État : Dossier clos Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2012 : conformément à la mise à jour du 30 septembre 2011, la fermeture de ce dossier a été recommandée. SVE : DOSSIER CLOS</p>
	<p>A) De concert avec les Premières Nations, AADNC préparera des options de politique pour le logement qui préciseront les rôles et responsabilités d'AADNC, de la SCHL et des Premières Nations.</p>	T2 : 2011-2012	
	<p>B) AADNC évaluera le programme de logement sous l'angle de la conformité à la nouvelle approche ministérielle normalisée des accords de financement avec les Premières Nations, plus exactement la nouvelle Politique sur les paiements de transfert qui, en tenant compte du risque et des différents besoins en développement des capacités des Premières Nations dans le continuum du développement communautaire, confère de la flexibilité au financement.</p>	T1, 2011-2012	
	<p>C) AADNC travaille avec la SCHL à fixer et à appliquer des mesures pratiques et graduelles, entre autres la préparation et la mise en application d'une politique du logement et d'un plan de recherche, étapes initiales d'une approche de la gestion du changement qui mènera à une amélioration du logement chez les Premières Nations.</p>		

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Opérations régionales

Évaluation du Programme de logement dans les réserves d'AINC

DATE D'APPROBATION : 22-02-2011

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>2. Soutienne les Premières Nations et travaille avec elles à clarifier et à renforcer les structures de reddition de comptes et de gouvernance, y compris les rôles et responsabilités, la mesure du rendement, la gestion financière et les plans de logement dans les collectivités.</p>	<p>Nous sommes d'accord avec la recommandation.</p> <p>Les nouvelles recommandations de politiques d'AADNC (voir les mesures de la recommandation no 1) combleront le besoin de préciser les rôles, responsabilités et comptes à rendre d'AADNC, de la SCHL et des Premières Nations.</p> <p>AADNC crée et met au point des indicateurs du rendement pour tous les secteurs de financement relevant du Programme d'immobilisations et d'entretien, y compris le logement. Des références et des cibles seront fixées pour chaque indicateur du logement.</p> <p>AADNC collaborera avec les Premières Nations en vue de renforcer leur gestion du logement, y compris les structures de gouvernance et la gestion financière, et d'élaborer des plans de logement communautaire, au moyen de différents projets de développement des capacités (voir les mesures de la recommandation 3).</p>	<p>T4, 2011-2012</p> <p>T4, 2011-2012</p> <p>T4, 2011-2012</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier Mise à jour/Justification En date du 31 décembre 2012</p> <p>Le Comité national de liaison en matière de logement des Premières Nations, composé de représentants de l'APN, de la SCHL, de Santé Canada et d'AADNC a établi un modèle commun définissant les rôles et les responsabilités de chaque entité. Une stratégie de communication et de mise en œuvre sera élaborée par le groupe de travail du comité.</p> <p>SVE : DOSSIER CLOS – mise en œuvre terminée Des structures sont en place et les mécanismes pour clarifier davantage les rôles et les responsabilités, fonctionnent.</p> <p>État : Demande de fermeture Mise à jour/Justification Au 30 septembre 2012 : L'information relative au plan de logement a été fournie par les régions et consignée dans l'ICD sur les logements. Tous les autres dossiers ont été achevés le 31 mars 2012. SVE : DOSSIER CLOS</p> <p>État : Demande de fermeture (terminé) Mise à jour/Justification Au 30 septembre 2012 : Le financement de 2012-2013 réservé aux projets de développement de la capacité de logement dans le cadre du financement des mesures spéciales a été attribué en totalité et ces fonds devraient être offerts annuellement. SVE : DOSSIER CLOS</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Opérations régionales			
<i>Évaluation du Programme de logement dans les réserves d'AINC</i>			
DATE D'APPROBATION : 22-02-2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>3.Élabore une approche stratégique pour promouvoir des initiatives de développement des capacités afin d'assurer :</p> <p>a. une gestion et un contrôle améliorés du parc de logements (dans la mesure du possible, AADNC devrait travailler avec d'autres ministères en vue de multiplier les ressources pour le développement des capacités des Premières Nations),</p> <p>b. un contrôle accru de l'exploitation des opérations à l'échelle locale,</p> <p>c. le respect des exigences minimales du Code national du bâtiment (travaux de construction, de réparation et d'entretien de qualité, par exemple), de sorte que les logements construits soient plus durables et plus respectueux de l'environnement.</p>	<p>Nous sommes d'accord avec la recommandation.</p> <p>De concert avec les Premières Nations, AADNC poursuivra des objectifs stratégiques de développement des capacités afin d'aider les Premières Nations à augmenter leur capacité en matière de logement, en collaboration avec la SCHL, d'autres ministères et des organisations des Premières Nations. Ces initiatives comprennent :</p>	T4, 2012-2013	<p>État : Demande de fermeture du dossier Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013</p> <p>a-1) Pour faire suite à l'étude de 2012 d'AADNC, au FLMPN et au soutien en matière de capacité offert par la SCHL, AADNC a signé un protocole d'entente renouvelable de trois ans avec la SCHL sur l'échange régulier de renseignements concernant les initiatives prévues de développement des capacités. Cela permet à AADNC et à la SCHL de coordonner de façon plus efficace les services de soutien des capacités offerts aux Premières Nations.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013</p> <p>a-2) Ce projet de système de permis de construire a pris fin en 2011-2012. Les Premières Nations intéressées peuvent obtenir les rapports finaux et les leçons tirées de ce projet auprès de l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013</p> <p>a-3) Les projets de 2011-2012 et 2012-2013 financés par</p>
	<p>a-1 : la collaboration avec les partenaires engagés dans le développement des capacités relatives au logement dans la réserve (à savoir la SCHL et le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations) afin de déterminer les services et les lacunes actuels dans le soutien à la capacité, et de dresser un plan qui présente une approche plus coordonnée et efficace;</p>	T4, 2012-2013	
	<p>a-2 : la collaboration avec l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations en vue d'appliquer un système de permis, dans les collectivités des Premières Nations, qui aidera la bande (chef et conseillers) à prendre le contrôle opérationnel du logement;</p>	T4, 2012-2013	
	<p>a-3 : le soutien au développement des capacités de logement des Premières Nations au moyen du Fonds d'innovation de mesures spéciales, qui finance les projets à petite échelle conçus pour améliorer la</p>	T4, 2012-2013	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Opérations régionales			
<i>Évaluation du Programme de logement dans les réserves d'AINC</i>			
DATE D'APPROBATION : 22-02-2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	AADNC collaborera avec les organisations de Premières Nations engagées dans la recherche sur les incidences de la définition légale de « contrôle opérationnel local ».	T4, 2012-2013	<p>prévus des Premières Nations en matière de logement d'ici 2031. Le rapport final a été communiqué à la SCHL et à l'APN.</p> <p>SVE : DOSSIER CLOS – Mise en œuvre terminée La recherche a été effectuée conformément au plan d'action.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013 Le guide « Concevoir des stratégies communautaires efficaces en matière de logement pour les Premières Nations », y compris les pratiques exemplaires, a été rédigé en 2011-2012 et mis à la disposition des Premières Nations intéressées.</p> <p>SVE : DOSSIER CLOS – Mise en œuvre terminée Le guide a été élaboré et communiqué conformément au plan d'action.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013 Par l'intermédiaire du Comité national de liaison en matière de logement des Premières Nations, AADNC, la SCHL et l'APN ont produit un tableau exposant les rôles et les responsabilités à l'égard du logement, notamment ceux des Premières Nations et des occupants des logements dans les Premières Nations.</p> <p>SVE : En cours La définition légale de « contrôle opérationnel local » doit être établie. Comme la présente mise à jour n'indique pas clairement si cette question a été réglée, le SVE considère que le dossier est en cours.</p>